

Les catholiques de Montréal sont tenus à une imitation toute spéciale de la personnalité morale et surnaturelle du Sauveur, par leur position historique et géographique. Historiquement, ils se doivent d'être fidèles à leurs traditions. Géographiquement, vivant dans une grande cité cosmopolite où ils coudoient l'hérésie, l'incrédulité et le matérialisme, ils doivent défendre leurs âmes et se tenir sur la brèche. Qu'ils demandent au Christ docteur le goût de la science et le zèle pour la foi, au Christ en qui rayonne la sainteté même de Dieu l'estime et la pratique des vertus qui font régner Dieu dans les cœurs et dans les moeurs, au Christ Dieu l'amour de ses souffrances et de sa gloire. Ainsi, ils seront les chrétiens qu'il a demandés : des fidèles et des conquérants dont la lumière et les œuvres éblouissent aux regards des indifférents, des hérétiques et des impies, et les contraindront de reconnaître et de glorifier le Père qui est aux cieux.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

SOEURS des SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le jeudi, 5 février, Mgr Allard, p. a., curé de Sainte-Martine, prédisait, dans la chapelle des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse. Le sermon de circonstance a été donné par le Père Prud'homme, o. m. i., prédicateur de la retraite.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels : Soeur Marie-Jean-Michel (Béatrice Forget), de Saint-Albert ; Soeur Marie-André-de-Bethsaïde (Clémentine Saint-André), de Saint-Roch-de-l'Achigan ; Soeur Marie-Eulalia, (Marie-Anne Jenneau), de Howick ; Soeur Marie-Louis-de-Saint-Dominique (Béatrice Dumontet), de Montréal ; Soeur Marie-Stanislas-de-l'Eucharistie (Bernadette Lemire), de Sainte-Monique ; Soeur Marie-Charles-du-Crucifix (Adéla Audette), de Compton ; Soeur Marie-Sigebert (Mathilde Touchette), de Sainte-Martine ; Soeur Marie-Vincent-de-Saint-Joseph (Germaine Archambault), de Saint-Lin ; Soeur Jean-de-Marie (Juliette Charbonneau), de Montréal ; Soeur Marie-Mathilda (Marie-Anne Laberge), de Saint-Louis-de-Gonzague ; Soeur Marie-Agnès-de-Sainte-Claire (Eda Gignac), de Saint-Séverin.

Ont prononcé leurs vœux temporaires : Soeur Marie-Adéla (Anais Senneville), de Pierreville ; Soeur Marie-Xavier-de-la-Croix (Marguerite Morand), de Sainte-Martine ; Soeur Marie-Véronique-de-Jésus (Alice Lusignan), de Saint-Hilaire ; Soeur Léontine-Marie (Elphégina Guertin), de Montréal ; Soeur Marie-de-France (Dorilda Pilon), de Montréal ; Soeur Marie-Anthime (Rébecca Bourgon), de